



COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY ACCOMPAGNE ARGOS WITYU DANS LE CADRE DE SA PRISE DE PARTICIPATION MAJORITAIRE AU SEIN DU GROUPE HEXVIA, L'UN DES LEADERS EUROPÉENS SUR LE MARCHÉ DES SERVICES DE DÉMÉNAGEMENT



Private Equity | 17/03/25 | Julien Aucomte Vincent Brenot Florence Chafiol Marie Danis Virginie Devos Inès Bouzayen Camille Abba Pierre Pérot Alexandra Antalis Alexandra Berg-Moussa Boris Léone-Robin Coralie Vodarzac Antonia Raccat Catherine Mintégui Albane Shehabi Thomas Arnold Maxime Legourd Guillaume Potin

August Debouzy accompagne Argos Wityu dans le cadre du quatrième investissement de son fonds de buy-out environnemental Argos Climate Action (Article 9 SFDR) avec l'acquisition auprès de Siparex, BPM Group et d'autres investisseurs financiers minoritaires d'une participation majoritaire dans le Groupe Hexvia, aux côtés de Bpifrance.

Cette transaction marque le quatrième investissement d'Argos Climate Action en Europe. L'objectif du fonds est de créer des leaders du développement durable en Europe, visant à réduire l'intensité des émissions de carbone des entreprises de son portefeuille d'au moins 7,5 %.

Le groupe Hexvia accélère sa transition environnementale, en déployant l'utilisation de biocarburants de deuxième génération dans sa flotte (pour plus de 2,5 millions de km en 2024) et en développant des initiatives d'économie circulaire.

Le management et les salariés du groupe réinvestiront aux côtés d'Argos Wityu et Bpifrance.

La transaction reste soumise à l'approbation habituelle des autorités françaises de la concurrence et devrait être finalisée dans les prochaines semaines.

Le groupe Hexvia, à travers sa marque principale Demeco, est un leader du marché français des services de déménagement à destination des segments résidentiel, commercial et industriel grâce à un réseau d'environ 120 agences et 1.100 salariés, et a généré 116 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2024.

L'équipe d'August Debouzy était composée de Julien Aucomte (associé), Maxime Legourd (avocat senior), et Albane Shehabi (avocate) pour les aspects corporate ; Renaud Christol (associé) et Paul Vialard (avocat) en droit de la concurrence ; Alexandre Berg-Moussa (partner) et Paul Vialard (avocat) sur les aspects contractuels ; Pierre Pérot (counsel), Inès Bouzayen (avocate senior) et Camille Abba (avocate) pour les aspects de propriété intellectuelle ; Florence Chafiol (associée) et Alexandra Antalis (avocate) pour les aspects IT et de données personnelles ; Virginie Devos (associée), Boris Léone-Robin (counsel) et Coralie Vodarzac (avocate) pour les aspects de droit social ; Antonia Raccat (associée) et Catherine Mintégui (counsel) pour les aspects de financement et droit immobilier ; Marie Danis (associée) et Thomas Arnold (avocat) en contentieux et Vincent Brenot (associé) et Guillaume Potin (avocat senior) pour les aspects réglementaires et de droit public.

